



Travaux relatif au propriétaire de mon logement

Par **Fou50**, le **10/02/2011** à **09:01**

Bonjour,
Je viens vers vous car mon propriétaire va augmenter mon loyer de ma maison type F4 en campagne. La dessus, pas de soucis.
Cependant, j'envisage de demander au propriétaire de faire des travaux.
En effet, la cour est dégoutante, pleine de boue quand il pleut et de trous
L'enduit de façade est sale et moche, plein de coulures grises, ravalement jamais fait
Des convecteurs de la maison ne marchent plus ou mal
Les cyprès de la haie atteignant plus de 5m de haut et gênent le voisin dans son accès à sa parcelle.
Voilà
quelqu'un peut me dire si ces revendications sont valables, et puis-je les exiger. ainsi que la procédure.
Merci beaucoup d'avance
Guillaume

Par **mimi493**, le **10/02/2011** à **14:56**

[citation]-la cour est dégoutante, pleine de boue quand il pleut et de trous[/citation]
Il est de la responsabilité du locataire de nettoyer.
Les trous provoquent un trouble de jouissance ? ils sont gros ?
[citation]-L'enduit de façade est sale et moche, plein de coulures grises, ravalement jamais fait[/citation]
Non, ce n'est pas une chose que vous pouvez exiger
[citation]-Des convecteurs de la maison ne marchent plus ou mal[/citation]
oui, il doit fournir un chauffage en état de marche et suffisant.
[citation]-Les cyprès de la haie atteignant plus de 5m de haut et gênent le voisin dans son accès à sa parcelle. [/citation]
Si le jardin est compris dans la location, c'est au locataire qu'il incombe de faire l'entretien des arbres, comprenant l'élagage. Votre voisin pourrait vous y contraindre.
PS : refaites bien le calcul pour l'augmentation de loyer, et voyez dans le bail si c'est prévu.